

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17398**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Droit public et administration publique Spécialité Droit du numérique - Administration - Entreprises

Nouvel intitulé : Mention droit du numérique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Sorbonne - Paris 1	Président de l'université de Paris I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc, 128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Administration d'Etat, Etablissements publics

Collectivités locales, Entreprises publiques,

Avocat

Conseil juridique.

Activités visées par le diplôme :

Prendre la mesure des problèmes juridiques posés par la généralisation des TIC aux administrations et aux entreprises ; y apporter des solutions adaptées.

Informar sur l'évolution des dispositions en vigueur dans les domaines du Droit de l'Internet.

Contribuer à l'organisation et à la gestion des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans le domaine de la vie administrative (création et gestion juridique des téléprocédures administratives, de l'administration électronique, des marchés publics informatisés).

Conseiller les entreprises, sur le plan juridique, dans l'usage des procédures fondées sur les TIC mises en place dans la sphère publique (téléprocédures, marchés publics informatisés).

Éléments de compétences :

Introduction générale au Droit du numérique :

- Droit du numérique
- Gouvernance de l'Internet
- Traitement documentaire des données juridiques en ligne

Droit de l'administration électronique et des téléservices

Droit de l'administration électronique de l'Etat, des collectivités territoriales et des usagers

Droit des marchés publics en ligne

Droit fiscal et téléprocédures

Droit des communications électroniques

Droit et pratique des services en ligne

Droit des contrats

Droit budgétaire (LOLF) et nouveaux systèmes comptables publics

Droit des données publiques et privées et de leur protection

Droit de la propriété intellectuelle des personnes publiques à l'ère du numérique

Contentieux de l'Internet

Informatique

Connaissance des réseaux et sécurité

Internet public Conseil juridique aux administrations de l'Etat et des collectivités locales :

Prendre la mesure des problèmes juridiques posés par la généralisation des TIC aux administrations et aux entreprises ; y apporter des solutions adaptées

Informar sur l'évolution des dispositions en vigueur dans les domaines du Droit de l'Internet.

Contribuer à l'organisation et à la gestion des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans le domaine de la vie administrative (création et gestion juridique des téléprocédures administratives, de l'administration électronique, des marchés publics informatisés).

Conseiller les entreprises, sur le plan juridique, dans l'usage des procédures fondées sur les TIC mises en place dans la sphère publique (téléprocédures, marchés publics informatisés).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Fonction publique de l'Etat, des collectivités territoriales, fonction publique hospitalière, cadres de la sécurité sociale

Emplois contractuels de droit public ou de droit privé : bureaux d'étude travaillant pour les administrations, entreprises publiques et sociétés d'économie mixte...

Avocat

Cabinets d'audit et de gestion

Conseil juridique des administrations centrales et territoriales

Métiers de l'encadrement supérieur dans le secteur public (par accès aux concours de recrutement de la fonction publique - notamment les concours de l'ENA, de l'ENSP, de l'INET, de l'EN3S, des assemblées parlementaires, de conseiller et secrétaire des Affaires étrangères (cadre général et cadre d'Orient, etc... ou par contrat du secteur public),

Consultant auprès d'administrations, organismes publics ou entreprises

Avocat.

Conseil juridique

Audit et gestion

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

Réglementation d'activités :

Pour l'exercice de la profession d'avocat : nécessité d'obtenir le CAPA

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Master M1 en droit public et privé, toutes filières; validation d'acquis professionnels - secteurs publics et privés; informaticiens titulaires d'une licence en droit ou équivalence et validation d'acquis professionnels.

Cadres A des services publics en général

Candidats diplômés en informatique ayant acquis une formation juridique et une expérience des activités numériques en ligne.

Intitulé des UE et des enseignements / ECTS attribués :

3 semestre :

UE1 / 15 ECTS : Droit de l'Administration électronique & des téléservices Droit des communications électroniques Droit de l'administration électronique de l'état Droit budgétaire et nouveaux systèmes comptables publics Contentieux de l'internet

UE2 / 15 ECTS : Introduction générale au droit du numérique Gouvernance de l'internet Traitement documentaire des données juridiques en ligne Informatique Connaissance des réseaux & sécurité

4 semestre :

UE1 / 12 ECTS : Droit données publiques & privées et de leur protection Droit de la propriété intellectuelle des personnes publiques Droit & pratique des services en ligne

UE2 / 18 ECTS : Droit des marchés publics en ligne Droit fiscal & téléprocédure Droit des contrats Mémoire + Stage

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Commission pédagogique composée d'enseignants voire de professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Commission pédagogique composée d'enseignants voire de professionnels
Après un parcours de formation continue	X		Commission pédagogique composée d'enseignants voire de professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Commission pédagogique composée d'enseignants voire de professionnels
Par candidature individuelle	X		Commission pédagogique composée d'enseignants voire de professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Commission et jury de Validation d'Acquis, majorité d'enseignants chercheurs et des professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002, jo du 27 avril 2002 (Réforme LMD création des masters)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://orive.univ-paris1.fr>

Autres sources d'information :

[Université Paris1 Panthéon Sorbonne](#)

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris (75) [12 place du Panthéon 75005 PARIS]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [Mention droit du numérique](#)